



LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

Chers Garlanaises et Garlanais,

Depuis le 1er mars, nous avons enfin pu nous réinstaller dans les locaux de la mairie après leur rénovation. Les premiers temps de notre installation n'ont pas été simples puisque nous avons été privés de connexion Internet et téléphone pendant plusieurs jours, ce qui explique le retard pris pour les services administratifs et postaux.

Mais ça y est, nous sommes opérationnels depuis le 6 mars et nous avons pu procéder au vote du budget dans notre nouvelle salle du conseil.

Comme à son habitude à cette période, notre responsable aux finances vous a dressé les grandes lignes de notre budget 2018.

Je souhaiterais simplement attirer votre attention sur le fait que chaque année, nous poursuivons une politique d'économie sur notre budget fonctionnement, économie que nous choisissons systématiquement de réinjecter en investissement. Ainsi, cette année, nous allons poursuivre nos travaux de voirie et de bâtiments.

Sur un tout autre sujet, je fais appel à votre vigilance concernant les nids de frelons asiatiques. Classée « espèce exotique envahissante », ces insectes se nourrissent entre autre d'abeilles. Les dégâts causés dans les ruches sont considérables. En cas de repérage de nids, merci d'en faire part à la mairie. Pensez également à installer des pièges dans vos jardins dès maintenant!

Je vous laisse tout à la lecture de ce nouveau bulletin communal et vous souhaite de profiter au maximum de ces agréables journées de printemps qui se profilent.

Le Maire, Joseph IRRIEN

SOMMAIRE

- Le mot de Monsieur le Maire	1
- Budget 2018	2
- Conférence Vas-Y	2
- Territoire Zéro Déchet	3
- Démarchage pour les panneaux solaires	3
- Recensement Citoyen	4
- AG Anciens Combattants	4
- Etat Civil	4
- Centenaire de la guerre 1914/1918	5
	6

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET



En 2017, Morlaix Communauté a accompagné 12 familles de Locquénolé dans le cadre d'une expérimentation à passer au « Zéro déchet ».

Cette expérience, très concluante, car elle a permis à certaines familles de baisser de 80 % le volume de leurs ordures ménagères, est étendue en 2018 aux familles de Morlaix Communauté désireuses de tenter cette aventure.

Le « Zéro déchet » qu'est ce que c'est ? Eh bien, c'est tout simplement le fait de repenser sa consommation et d'agir sur les gaspillages quotidiens : Refuser, réduire, réutiliser, recycler et composter sont les 5 principes de la vie « Zéro déchet ».

Durée de l'expérimentation ? Elle est de 6 mois, la seule exigence pour les familles est de débiter l'expérience en 2018.

Avec quel accompagnement ? 2 types sont prévus

- ⇒ individuel : suivi par un coach « zéro déchet » pour les conseils, trucs et astuces pour baisser son volume d'ordures ménagères
- ⇒ collectif : Morlaix Communauté et ses partenaires proposent toute l'année des temps de sensibilisation, d'information et d'échanges avec notamment les ateliers DIY (Do It Yourself) sur le compostage, la cuisine des restes, les produits d'entretien et cosmétiques,...

Si vous êtes intéressés par cette expérience, merci de vous inscrire par mail auprès de Morlaix Communauté à l'adresse : zerodechet@agglo.morlaix.fr

DÉMARCHAGE POUR LES PANNEAUX SOLAIRES

La région Bretagne connaît depuis quelques temps une vague de démarchage à domicile pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Thématiques d'actualité, les énergies renouvelables et les économies d'énergie sont aussi vues comme une opportunité financière pour des entreprises peu scrupuleuses !

La prudence est de mise car, après s'être engagées, de nombreuses personnes se retrouvent face à des problèmes de raccordement et de surestimation des capacités de production des installations, d'arguments de vente frauduleux, de prix de vente élevés du matériel.



Signer un devis ou un bon de commande engage le client. Le plus souvent, un crédit est proposé pour le financement du matériel.

Il n'existe pas « d'opérations blanches » ou de « prêt de toit » comme peuvent le prétendre certains vendeurs. Et le crédit devra être honoré même si la production est inférieure à celle annoncée.

Si vous souhaitez vous équiper, prenez plutôt d'abord contact avec les Espaces info-énergie (www.bretagne-energie.fr ou 0 805 203 205) qui vous conseilleront gratuitement et de façon neutre, et surtout ne cédez pas aux pressions du vendeur. Faire réaliser plusieurs devis est indispensable lorsque l'on souhaite réaliser ce genre d'investissement.

Enfin, sachez que le démarchage à domicile est encadré par des règles très strictes et protectrices du consommateur. Vous disposez notamment d'un délai de 14 jours pour annuler votre commande et votre crédit sans avoir à justifier de votre décision. Pour cela, utilisez le bordereau de rétractation contenu dans le contrat et envoyez-le en recommandé avec accusé de réception à l'adresse indiquée.



Si vous avez un doute sur le contrat proposé, prenez rapidement contact avec une association de défense de consommateurs. Retrouvez toutes les permanences près de chez vous sur <https://www.mce-info.org/pratique/>

Article rédigé par la MCE

(Maison de la Consommation et de l'Environnement)

48 Bd Magenta 35000 Rennes – 02 99 30 35 50

info@mce-info.org – www.mce-info.org

SERVICES

MAIRIE : 02 98 79 13 48

Fax: 02 98 79 13 85

Courriel: garlan.mairie@wanadoo.fr

www.garlan.fr **Fb :** mairie de garlan

Ouverture :

- Lundi: 8h30-12h00
- Mardi: 8h30-12h00 13h30-17h30
- Mercredi: 8h30-12h00
- Jeudi: 8h30-12h00 13h30-17h30
- Vendredi: 8h30-12h00 13h30-17h00
- Samedi: 9h00-12h00

POSTE : 02 98 79 13 64

Ouverture :

- Tous les matins de 9h à 12h
- Fermée le mercredi**

Levées

- 15h tous les jours / 12h samedi

CIMETIERE :

Ouverture :

- Tous les jours de 8h à 19h30

LE FOURNIL DE GARLAN :

02.98.

Fermé le dimanche après-midi et le lundi

Mardi au samedi : 7h - 13h

15h - 19h

Dimanche : 7h - 13h

L'ATELIER DE SABRINA :

02.98.69.76.32

fermé le mercredi et le dimanche

-Lundi au vendredi : 9h - 12h

14h - 18h30

-Samedi : 9h00 - 17h00

LE WELCOME : 02 98 79 10 56

-Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h - 20h

-Mercredi, dimanche : 8h - 13h

-Samedi : 8h - 20h

L'ATELIER : 09 51 29 34 00

Fermé le samedi et le dimanche

- du lundi au samedi : 9h - 12h30

14h - 18h

DECHETTERIE : Le Pilodeyer

Fermé le dimanche

- Lundi au Samedi: 9h - 12h

14h - 17h*

* fermeture à 18h du 1 avril au 31 octobre

BIBLIOTHEQUE :

-Dimanche de 10h30 à 11h30 toute l'année

-Mercredi de 9h30 à 10h30 et de 14h30 à 15h30

Vendredi de 14h15 à 16h15 en période scolaire.

Directeur de la publication: Joseph Irrien

Secrétariat de rédaction: Catherine Querrou

Comité de rédaction: Joseph Irrien, Catherine Querrou, Jacques Bodilis, Sophie Lascault.



AVOIR 16 ANS ET SE FAIRE RECENSER

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics, être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Où et quand se faire recenser ?

- Auprès de la mairie de son domicile ou sur mon.service-public.fr (pour certaines communes) ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger.
- Dans les trois mois qui suivent le 16 e anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Pièces à fournir

- Une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...), livret de famille
- Une déclaration indiquant les nom, prénom, date et lieu de naissance et ceux des parents, adresse, situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

La mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est demandée au jeune jusqu'à ses 25 ans pour passer les concours et examens d'État. Si le recensement a été fait sur internet : soit l'attestation de recensement se trouve dans le porte-document du compte personnel et il est possible de l'imprimer à volonté, soit la mairie l'envoie par courrier sous 10 jours après le recensement.

Attention Il n'est pas délivré de duplicata ; en cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont dépend l'intéressé.



A.G.

DES ANCIENS COMBATTANTS

Elle s'est tenue le dimanche 4 mars, à 10h30, salle Ti Gwer. Le président, M. Edouard Clech a souhaité démarrer la manifestation par un instant de recueillement à la mémoire des membres de l'association disparus en 2017. Après présentation des bilans moral et financier, les membres du bureau ont été élus : M. Edouard Clech, président; M. Jacques Maltret, vice-président; M. Jean Hamon, secrétaire; M. Jean-Yves Argouarch, trésorier.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Yuna LE JEUNE, née le 2 janvier à Morlaix, de Corentin LE JEUNE et de Marion ABGRALL

Victor GUYADER, né le 3 janvier à Morlaix, de Yohan GUYADER et de Hélène MAOUT
Ness LE JEUNE, né le 21 mars à Morlaix, de Laurent LE JEUNE et de Lucie LE GOFF

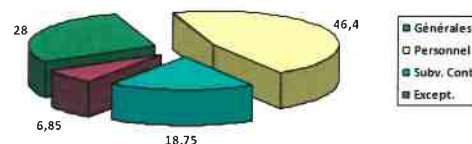
Décès:

Marianne GUEGUEN, décédée le 21 décembre 2017 à Lanmeur, domiciliée 12, Rue de la Bonne Rencontre, née le 19 mars 1927.

BUDGET 2018

Le conseil municipal s'est réuni le 12 mars pour voter les nouveaux budgets de l'année 2018.

L'action de l'équipe municipale consiste à maîtriser les dépenses de fonctionnements en réalisant des économies afin de générer de l'auto financement nécessaire pour la réalisation d'investissements futurs tout en limitant le recours à l'emprunt.



Pour l'année 2017 la commune a investi, déduction faite des remboursements d'emprunts et du remboursement de l'excédent d'investissement du budget assainissement à Morlaix Communauté, 340 000 €, une grande partie a été consacrée à la réfection de la Mairie (275 000 €), la voirie de l'impasse de la Bonne Rencontre a été refaite (39 000 €) et divers travaux en régie ont été réalisés.

En fonctionnement le montant des dépenses s'élève à près de 682 500 € dont 28 % en charges générales (eau, électricité, entretien des bâtiments, des voies et réseaux, du matériel, fournitures scolaires....), 46.40% en charges de personnel, 18.75 % en subvention et contribution et 6.85 % en charges exceptionnelles (transfert de l'excédent de fonctionnement du budget assainissement à Morlaix communauté).

Pour l'année 2018 nos investissements porteront principalement sur la suite et fin de la réfection de la Mairie et du parvis (budget de 115 000 €), la construction d'un bâtiment accolé à la salle Ti Gwer devant recevoir une chaudière à fioul (budget 41 200 €), des réfections voiries (budget 86 000€), la réfection du monument aux Morts (10 000€).

Pour ce qui concerne les recettes, outre les taxes foncières et les taxes d'habitations dont la commune perçoit une partie ; elle reçoit également des dotations de l'Etat, du Conseil Général et de Morlaix Communauté ainsi que de diverses subventions pour les travaux d'investissement.

En ce qui concerne l'extension du bourg un budget d'investissement de 49 700 € a été voté, ces dépenses concernent les travaux nécessaires à la mise en vente de 3 terrains. Les recettes proviendront de la vente des terrains.

Pour conclure il faut noter que tous les budgets sont équilibrés, aucun emprunt ne sera contracté.

CONFÉRENCE SUR LES TROUBLES SENSORIELS LIÉS À L'ÂGE



Dans le cadre de son programme « Vas Y », la Fondation Ildys, en partenariat avec le groupement gérontologique de l'hôpital de Morlaix, a organisé à Garlan, une conférence sur l'un des volets de son programme nommé « Alerte Rouge » et touchant les déficiences sensorielles.

Quatre intervenants : un médecin généraliste, une ergothérapeute, une audioprothésiste et un opticien basse vision ont présenté de façon très pédagogique les causes des troubles de la vision et de l'audition qui apparaissent avec l'avancée en âge.

Qu'est ce que la cataracte, le glaucome, la DMLA ?...ou bien dans un autre registre qu'est ce que l'hypoacousie, les acouphènes, quel est le niveau de bruit toxique pour l'oreille ? Eh bien, ce sont à toutes ces questions que chacun peut se poser que les conférenciers ont pu répondre et donner des conseils pour prévenir ou remédier à ces troubles en choisissant un matériel adapté.

Ces pathologies qui progressent avec l'âge doivent être rapidement prises en compte car si elles ne présentent pas de caractère dangereux, elles n'en restent pas moins très handicapantes et peuvent rapidement conduire à des difficultés de communication avec l'entourage, un repli sur soi et par voie de conséquence à l'isolement.

La conférence était suivie d'un café pour offrir aux participants un temps d'échange avec les intervenants. Quelques exemples de matériels utilisés pour remédier aux problèmes de surdit  et de vision  taient pr sent s.



Si vous souhaitez avoir de plus amples informations sur les autres volets de ce programme, vous pouvez contacter Corinne POTIN au 06.34.84.57.49 ou par mail à l'adresse vas-y@ildys.org

CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Le premier trimestre 1918 se caractérise par les faits suivants :

Au premier janvier 1918 la situation semble bloquée dans une impasse : les grandes offensives de 1917 (chemin des dames et Ypres-Passchendaele) n'ont donné que des résultats insignifiants. La situation semble bloquée : ni les alliés ni l'ennemi ne sont en mesure de percer le front.

Partout l'arrière souffre. Les usines tournent à plein de façon intensive et épuisante pour la guerre. Les pénuries apparaissent : on rationne charbon, pomme de terre, pain sucre viande. Le blocus allié affame l'Allemagne. Des grèves éclatent.

Cette situation aurait pu conduire à rechercher des pourparlers de paix mais les peuples ne peuvent se résigner à avoir eu autant de morts pour rien. L'arrivée de Clémenceau au pouvoir signifie : il y aura des vainqueurs et des vaincus.

A l'est la Russie avait abattu le régime tsariste. En novembre Lénine et les soviets avaient pris le pouvoir. Pour sauver le nouveau régime il leur fallait faire la paix. La paix sera signée le 3 mars 1918 à Brest-Litovsk en échange d'immenses territoires. L'armée allemande n'a donc plus à se soucier du front de l'Est et peut reporter toutes ses forces à l'Ouest.

A l'Ouest, les alliés attendent les américains qui ne tiennent encore aucune tranchée. Les allemands eux veulent en finir avant que les américains ne soient trop forts.

Personne s'imagine en ce premier janvier 1918 que dans 11 mois la guerre serait terminée.

Offensive allemande mars 1918

La décision est prise par Ludendorff de préparer une attaque décisive, de très grande ampleur, pour le printemps 1918, avant que la montée en puissance de l'armée américaine ne soit effective. C'est contre l'armée britannique que cette offensive doit être menée ; les stratèges allemands estiment qu'elle est sortie épuisée des quatre offensives meurtrières et infructueuses qu'elle a menées au cours de l'année 1917.

A la mi-février l'essentiel du transfert des divisions allemandes du front russe vers la France est terminé. La mise en place sur le front se fait de nuit dans la plus grande discrétion. Pendant la journée le maximum des emplacements est soigneusement camouflé.

L'attaque se déclenche par surprise sur un front étroit à la jonction entre les armées anglaises et françaises. La supériorité numérique est écrasante : 50 divisions face à 16. Les premiers jours sont un succès qui va malgré tout s'essouffler très vite en raison notamment de la résistance des forces alliées et aussi des insuffisances de la logistique allemande.

La panique des premiers jours de l'offensive pousse à la mise en place, dans l'urgence, d'un commandement unique, afin d'assurer la coordination de l'ensemble des forces alliées, principe qui avait été constamment repoussé depuis le début du conflit

Le bilan final de cette offensive qui ne s'achèvera qu'à la mi-avril sera une nouvelle fois terrible et plus particulièrement pour les allemands.



Soldat garlanais mort pour la France

Jean François Paul : Fils de François et de Marie Guéguen, Jean est né le 30 mars 1893 à Garlan.

Il a épousé Jacquette Déroff le 5 juin 1916 à Brest et demeuraient, en dernier lieu, à Ploujean. De leur union, est née Jeanne Yvonne le 9 février 1917, qui sera adoptée comme « pupille de la Nation » par décision du tribunal de Morlaix en date du 20 juillet 1918.

Jean s'est engagé dans la Marine Nationale le 15 mai 1911 pour une durée initiale de 5 ans (matricule : 98924.2) et a été incorporé au 2e dépôt de Brest. Il a, par la suite, été affecté au 3e dépôt de Lorient (31 mai au 1er juillet 1911), au bataillon de **fusiliers marins** (cours de formation – 1er juillet 1911 au 1er avril 1912), sur le croiseur cuirassé « **Jules Ferry** »

(1er avril 1912 au 2 septembre 1915), au 2e dépôt (2 septembre 1915 au 22 mars 1917), à la **direction du port de Brest** (22 mars au 1er octobre 1917), à **Marine Dunkerque** (1er octobre au 19 novembre 1917), à l'**armement militaire des bâtiments de commerce de Cherbourg** (19 novembre 1917 au 22 janvier 1918), à l'**armement militaire des bâtiments de commerce de Rochefort** (22 janvier 1918).

Jean a disparu en mer le 13 mars 1918 lors de la perte du vapeur « **Vénézuéla** », de la Société Anonyme de Navigation Havraise, lors d'une traversée Swansea - Rouen, torpillé par le sous-marin UB-59 (KL Erwin Wassner) dans les parages de l'île de Wight, près de Falmouth.

Il était Quartier-maître fusilier. Il était titulaire des décorations suivantes : Médaille Militaire, Croix de Guerre et Médaille Coloniale - Maroc.

CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

La guerre sous-marine

Le 9 janvier 1917, le Kaiser Guillaume II met l'Europe en état de blocus maritime : "J'ordonne de commencer le 1er février la guerre sous-marine sans restriction avec la plus grande énergie". Voulant asphyxier économiquement l'Entente, il autorise sa flotte à attaquer les pavillons neutres, convaincus par avance de commercer au profit de l'Entente. L'Allemagne court ainsi le risque de dresser contre elle les États-Unis, seule grande puissance encore en paix, mais elle compte pour l'emporter sur sa grande maîtrise d'une arme nouvelle : le "U- Boot").

Déclarée par l'Allemagne **le 31 janvier 1917, la guerre sous-marine à outrance** va être un accélérateur de l'entrée en guerre des États-Unis. La presse s'empara vivement de cette information aux conséquences à la fois inquiétantes et pleines d'espérance : inquiétudes pour l'approvisionnement, en particulier de l'Angleterre très dépendante au niveau agro-alimentaire, et espérances de voir l'entrée en guerre de l'Amérique aux côtés des alliés.

Dès **le 4 février, les États-Unis rompent toute relation avec l'Allemagne**. En France, on s'en réjouit, mais la presse trouve parfois cette rupture bien tardive et rappelle qu'elle aurait pu suivre le naufrage du Lusitania le 7 mai 1915, ou même la première décision allemande de s'en prendre aux navires de commerce, le 15 janvier 1915. *L'Éclair Comtois*, le 14 février, se montre très critique vis-à-vis du Président Wilson jugé timoré pour ne pas déclarer rapidement la guerre à l'Allemagne.

Dès janvier 1917 les u-boat attaquent tous les bateaux qu'ils soient civils ou militaires, qu'ils soient marchands ou transport de personnel. Si dans les premières années de la guerre un code d'honneur impliquait une sauvegarde de l'équipage avant de couler le bateau, à partir de 1917 les attaques sont soudaines et les U boat ne cherchent plus à sauvegarder les équipages.

Après de nombreuses pertes et beaucoup d'atermoiements, la décision est prise de naviguer en convoi sous la protection des bateaux de guerre. Grâce aux progrès dans le domaine de la détection et des armes anti sous-marines, peu à peu la tendance s'inverse et les pertes de U Boat ne sont pas compensées par es arsenaux allemands.



Brest, 17 juillet 1916. Navire de transport de troupes *Venezuela*. Débarquement des soldats du 3e régiment d'infanterie, appartenant à la 2e brigade spéciale en provenance d'Arkhangelsk.